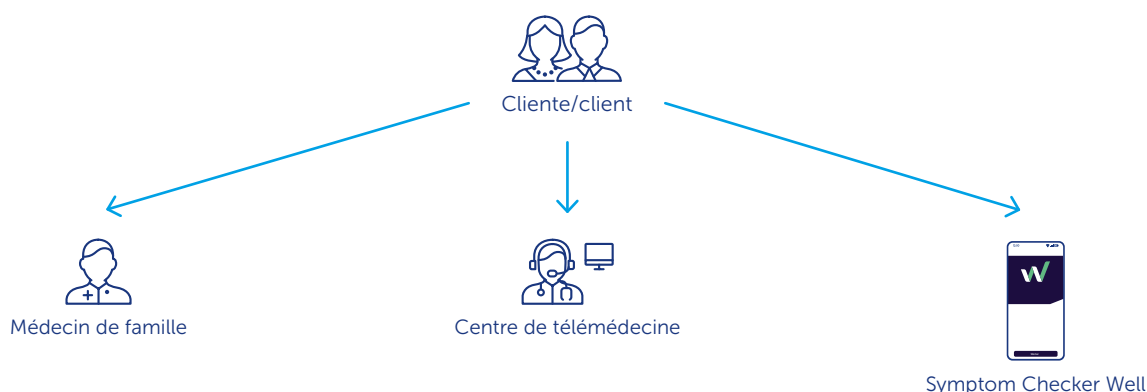


Multimed. Informations pour les médecins de famille.

Multimed, le modèle alternatif d'assurance avec plusieurs points de contact. Ce mémento vous est destiné en tant que médecin de famille. Il vous informe des avantages et des marches à suivre de Multimed.

Les personnes assurées ont trois points de contact à leur disposition:



Médecin de famille Multimed

- La personne assurée choisit un/e médecin de famille ou un cabinet de groupe dans la liste Multimed.
- Cette ou ce médecin coordonne le traitement et figure sur la police de la personne assurée.

Centre de télémédecine

- Conseils médicaux 24h/24 et 7j/7 auprès du centre de télémédecine.
- Une délégation par le centre de télémédecine à un/e spécialiste est possible, en accord avec la/le médecin de famille Multimed ou le cabinet de groupe.

La/le médecin de famille Multimed et le centre de télémédecine coordonnent le traitement et échangent des informations par voie numérique. La recommandation de traitement peut être transmise au Medical Safe conformément à la protection des données, à condition que la patiente ou le patient le souhaite.

Aide numérique avec le Symptom Checker de Well

Le Symptom Checker numérique guide question après question vers l'une des recommandations suivantes:

- Appeler le centre de télémédecine
- Consulter sa/son médecin de famille/le cabinet de groupe
- Autotraitement
- Traitement d'urgence nécessaire

Si aucune de ces recommandations n'est nécessaire, le Symptom Checker donne des conseils pour que la personne assurée puisse traiter ses maux.

Remise de médicaments pour les médecins pratiquant la prothérapie

- Le processus de remise de médicaments reste le même.
- Les patientes et patients qui disposent d'une ordonnance permanente achètent leurs médicaments au cabinet médical ou passent par des pharmacies par correspondance.

Partenaires privilégiés (PPO)

- Ceux-ci s'affichent dans le système d'information de votre cabinet et répondent aux critères de qualité des réseaux de médecins et de la CSS.

Aide du «Multimed Cockpit».

En tant que médecin de famille, vous avez l'aide du logiciel «Multimed Cockpit» pour envoyer des documents par voie numérique et pour réfléchir à toutes les étapes importantes:

- 1 Identifier le modèle d'assurance de la patiente ou du patient (dans BlueEvidence ou, le cas échéant, avec l'interface BlueEvidence)
- 2 Etablir une délégation médicale comme d'habitude dans le logiciel du cabinet
- 3 **Imprimer** la délégation (imprimante BlueConnect)



- 4 Cliquer sur «Créer un nouveau rapport» et «Accepter»
- 5 Confirmer la ou le patient/e
- 6 Cocher «**Copie pour le patient**» (si souhaité)

Patient

Müller Eduard, m, 15.06.1990  

Copie pour le patient

Destinataire

Recherche institution (nom, lieu) 

Clenia Privatlinik Littenheid,    
Littenheid
Clinia AG Privatlinikgruppe

+ Nouvelle institution

Copie télémédecine

- 7 Cocher «**Copie télémédecine**» (si pertinent d'un point de vue médical)
- 8 Cliquer sur «Envoyer»
- 9 Saisie automatique de la **durée de délégation**

Partager des documents avec la patiente ou le patient au moyen du Medical Safe:

- 1 La patiente ou le patient se connecte à vous via l'application Well.
- 2 Dans le processus d'envoi dans BlueConnect, sélectionnez la copie au patient. Vous pouvez ainsi envoyer directement des documents dans le Well Medical Safe de la patiente ou du patient.
- 3 Les documents s'affichent dans l'application Well de la patiente ou du patient



Questions

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question technique au 052 235 05 55 ou à l'adresse support@bluecare.ch. Pour toute question concernant les processus ou les produits, merci de nous contacter à l'adresse multimed@css.ch